

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

YVROUD

Pierre

Membre d'EPCI/Communauté Agglomération Melun Val de Seine/vice-président

Élu(e) ou nommé(e) le : 10/07/2020

Déclaration déposée le : 15/06/2022 17:52:53

Renseignements personnels :

Année de naissance : 26/03/1947

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : SEM Bi metha 77 de 02/2016 à 11/2020 Président Commentaire : Fin de cette présidence octobre 2020	2016 : 15 447 € Net 2017 : 15 535 € Net 2018 : 15 538 € Net 2019 : 15 538 € Net 2020 : 12 890 € Net
Employeur : SDESM ENERGIES depuis le 09/2017 Société économie mixte	2017 : 4 512 € Net 2018 : 9 325 € Net 2019 : 9 327 € Net 2020 : 9 327 € Net 2021 : 9 327 € Net 2022 : 3 886 € Net

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
Néant	

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Communauté Agglomération Melun Val de Seine depuis le 07/2020	2020 : 9 345 € Net 2021 : 10 905 € Net 2022 : 4 543 € Net
Maire depuis le 03/2020	2020 : 12 079 € Net 2021 : 13 813 € Net 2022 : 5 755 € Net
Président Syndicat énergies seine et marne depuis le 09/2020	2020 : 10 934 € Net 2021 : 12 469 € Net 2022 : 5 195 € Net
Vice Président SMITOM depuis le 10/2020	2020 : 2 908 € Net 2021 : 8 727 € Net 2022 : 3 636 € Net

Observations

Je soussigné Pierre Yvroud certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 15/06/2022 17:52:53

Signature : Pierre Yvroud